

<p><b><u>MAIRIE</u></b></p> <p><b><u>de</u></b></p> <p><b><u>COMBRONDE</u></b></p> 	<p>- <b>CONSEIL MUNICIPAL</b></p> <p>- <b>SEANCE DU 17 FEVRIER 2021</b></p> <p><b>COMPTE RENDU DE SEANCE</b></p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : 11/02/2021</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19</p> <p>NOMBRE DE PRESENTS : 13</p> <p>ABSENT : 1</p> <p>NOMBRE DE POUVOIRS : 5</p> <p>NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 18</p>
--	---

Monsieur le Maire : Alain ESPAGNOL, Président.

**Sont présents.** Messieurs Jean-Paul POUZADOUX, Jean-Michel GRIVOTTE, Bernard GARCEAU, Dominique LABOISSE, Etienne ONZON, Didier AUBRY, Renaud MARRET, Patrick LAPARRAT, Mesdames Muriel PORTIER, Nathalie RICHARD, Jennifer ROUDIER, Laetitia LAMBERT DROUGAT

**Absents excusés :** Mesdames Christine BERTIN, Michèle VIALANEIX, Delphine PERRET, Leslie MAZUEL, Mr Stéphane PEREIRA

**Absente :** Armelle KOWALCZYK-RENIER

**Secrétaire de séance :** Patrick LAPARRAT

**Le compte rendu de la séance du 2 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.**

### ORDRE DU JOUR

- Choix du bureau d'étude diagnostic assainissement
- Aménagement et Sécurité : travaux route de Montcel busage fossé (paiement facture)
- Dépôt de subvention à la Région : Complexe sportif, réhabilitation des terrains de tennis, terrains multisports et skate-park
- Modification concernant cinq commissions suite au règlement intérieur du Conseil Municipal et aux élections du 25 novembre 2020 : Développement, Finance, sous-commission bois, vie sociale et communication.
- DOJO : Demande dépôt subvention à la Région « Bonus Relance Commune » 2020 2021
- Déplacement station carburant et point de vente d'Intermarché du Pré Bonnefont à la zone de l'Aize
- Questions diverses

**ASSAINISSEMENT – ETUDE DIAGNOSTIC–  
CHOIX DU CABINET (01-2021)**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal qu'afin de compléter l'étude générale sur le réseau assainissement, il est réglementairement nécessaire de réaliser le diagnostic du réseau d'assainissement et L'étude de vulnérabilité des stations.

En complément la commune souhaite réaliser une étude :

- D'amélioration de fonctionnement de la filière des boues,
- Un zonage pluvial.

A cet effet, il a été réalisé une consultation des entreprises. Après réception des offres, analyses et alignements techniques : Il est proposé de retenir l'entreprise EGIS EAU en application de l'article 28 du nouveau code des marchés publics pour un montant de 65 000 euros HT.

Les demandes de subventions ont été faites et déposées. Il est nécessaire d'informer le conseil du Département et l'agence de l'eau du choix du prestataire et du montant de la prestation pour obtenir les notifications d'accord de subvention.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 17 voix pour et 1 abstention :**

- **DE faire les démarches nécessaires par procédure adaptée et en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, pour passer ordre de l'étude diagnostic**
- **DONNE tous pouvoirs au maire pour l'exécution des présentes décisions**
- **AUTORISE le maire à déposer des demandes de participation auprès de tout organisme susceptible de financer cette dépense.**

**AMENAGEMENT DE SECURITE  
TRAVAUX – ROUTE DE MONTCEL  
Demande de Paiement facture (02-2021)**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que lors des travaux de réfection du réseau d'eau potable par le SIAEP Sioule et Morge route de Montcel sur la RD 122D la commune a demandé la réalisation d'un busage du fossé pour des raisons de sécurité.

Ce busage pour la collecte des eaux pluviales a été complété par la mise en place de regards pour connecter les eaux pluviales des propriétés riveraines construites.

La facture étant arrêté à la somme de 12 628.80 euros TTC pour le busage

**Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ACCEPTTE le paiement de la facture suite aux travaux de busage route de Montcel,**

- **AUTORISE** le maire au paiement de cette facture sur le budget général au compte 61523

**COMPLEXE SPORTIF –  
REHABILITATION DES TERRAINS DE TENNIS, TERRAINS MULTISPORTS ET  
SKATEPARC  
DEMANDE DE SUBVENTIONS (03-2021)**

La commune porte le projet de réhabilitation des terrains de tennis, création d'un skate parc et d'un terrain Multisports. Ces équipements, ouverts à tous, pourront aussi servir aux clubs sportifs de Combronde, et aux écoles primaire et maternelle pour la pratique sportive lors de tournois annuels ou pour leurs entraînements par exemple.

Il est proposé, aujourd'hui, de déposer une demande de subvention auprès de la Région. Elle aura pour objet :

- la réhabilitation des terrains de tennis,
- l'achat des équipements de Skatepark
- la création d'un terrain multisports ouverts à tous.

Le maire souligne que le complexe sportif dans lequel vont s'inscrire ces deux projets a démontré son importance sociale par :

- Sa centralité et son caractère supra communal puisque plus de 70% des adhérents des associations utilisant ce complexe sont extérieurs à la commune.
- Son attractivité puisque chaque année, il est demandé à la mairie d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires pour la mise en place de nouveaux entraînements ou de nouvelles manifestations sportives.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré à 17 pour et 1 abstention :**

- **DEMANDE** le dépôt d'un dossier de subvention auprès de la Région
- **DEMANDE** que la totalité du projet soit inscrit aux demandes de subvention à savoir 194 162.00 € H.T.

**MODIFICATIONS DES COMMISSIONS :  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et SOUS COMMISSION AGRICULTURE ET FORET,  
COMMISSION FINANCE, COMMISSION VIE SOCIALE, COMMISSION  
COMMUNICATION  
ET REGLEMENT INTERIEUR DU CM (04-2021)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au vu du décès de Mme Paulette PERROCHE, du procès-verbal du 25 novembre 2020 d'élection d'un nouvel adjoint et donc de l'arrivée d'un nouveau conseiller au sein du conseil municipal ainsi que la modification du règlement intérieur, des modifications sont à faire sur certaines commissions. Sachant que les responsables de ces commissions ne changent pas seuls de nouveau membres sont à intégrer :

Sont proposés pour siéger à la commission développement :

Madame Christine BERTIN  
Madame Delphine PERRET  
Monsieur Etienne ONZON  
Madame Armelle RENIER-KOWALCZYK  
Monsieur Stéphane PEREIRA  
Madame Leslie MAZUEL  
Monsieur Jean Paul POUZADOUX  
Monsieur Didier AUBRY

Madame Jennifer ROUDIER  
Madame Lætitia DROUGAT-LAMBERT

Sont proposés pour siéger à la sous-commission agriculture et forêt qui aura en charge la gestion des bois et les problèmes agricoles sont proposés :

Monsieur Alain ESPAGNOL  
Monsieur Etienne ONZON  
Madame Delphine PERRET  
Madame Leslie MAZUEL  
Madame Jennifer ROUDIER

Sont proposés pour siéger à la commission Finance et personnels :

Monsieur Dominique LABOISSE  
Monsieur Jean-Paul POUZADOUX  
Monsieur Jean-Michel GRIVOTTE  
Monsieur Didier AUBRY  
Madame Jennifer ROUDIER

Sont proposés pour siéger à la commission vie sociale :

Madame Muriel PORTIER  
Madame Armelle RENIER-KOWALCZYK  
Monsieur Didier AUBRY  
Madame Delphine PERRET  
Monsieur Renaud MARRET  
Monsieur Patrick LAPARRAT  
Madame Lætitia DROUGAT-LAMBERT

Sont proposés pour siéger à la commission Communication :

Madame Leslie MAZUEL  
Monsieur Renaud MARRET  
Madame Armelle RENIER-KOWALCZYK  
Madame Delphine PERRET  
Madame Jennifer ROUDIER  
Monsieur Dominique LABOISSE  
Madame Lætitia DROUGAT-LAMBERT

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des membres du conseil désignés ci-dessus pour siéger aux différentes commissions ainsi que la modification du règlement.**

**DOJO – DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTIONS  
« BONUS RELANCE COMMUNE » A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES  
(05-2021)**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que suite à l'inspection du bâtiment communal du dojo, il s'avère que des travaux importants sont à prévoir urgemment. Il se situe dans l'ancienne école maternelle de la commune, à proximité de la mairie. Ce bâtiment ne fait l'objet d'aucun classement mais se situe dans le périmètre de deux bâtiments classés : l'église Saint -Genest et le château des Capponi. Les travaux concernent la charpente, la toiture, les fenêtres qui seront refaites à l'identique ainsi que l'isolation des combles et la sécurisation de la structure par cerclage.

Un estimatif des travaux chiffre le montant à 75 679.41 € H.T.

La Région Auvergne Rhône Alpes a détaillé son plan de relance BONUS qui permettra de financer les « petits équipements » à l'échelle locale. Ce « BONUS – RELANCE COMMUNE » n'a d'obligation que de devoir commencer des travaux avant la fin juin 2021.

Le maire propose d'inscrire à ce plan de relance, les travaux du dojo

**Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention « BONUS-RELANCE COMMUNE » auprès de la région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux du dojo.**
- **AUTORISE le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'accomplissement de cette délibération**

<b>ACTIVITE COMMERCIALE DEMANDE DE DEPLACEMENT et DE MAINTIEN DE COMMERCE VILLE DE COMBRONDE (06-2021)</b>
--

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la demande de monsieur THOMAS gérant de l'enseigne Intermarché sur Combronde.

Demande de déplacement de la station carburant et du point de vente du Pré Bonnefont vers la Zone de l'Aize

Après en avoir débattu, les conditions imposées par le conseil Municipal sont :

- Pas de galerie marchande sur le nouveau point de vente
- Maintien de l'activité économique sur le Pré Bonnefont :
  - Hard Discount (Netto)
  - Marché aux affaires (petit bricolage)

Conséquences :

Révision générale du PLU de la Commune

Révision du règlement intérieur de la Zone du Parc de l'Aize par la Communauté de Commune Combrailles Sioule et Morge

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 15 voix pour 2 abstentions et 1 voix contre**

- **ACCEPTE le transfert de la station carburant et du point de vente de l'enseigne Intermarché du Pré Bonnefont vers la Zone de l'Aize.**

Le secrétaire de séance Patrick Laparrat

Le maire,

les Adjoints,

les conseillers